

CADRE DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CCDD 2021-2025)

PROJET DE DECISIONS DE LA REUNION # 3 DU COMITE DIRECTEUR CONJOINT (CDC)

Abidjan, 31 mai 2023

A sa troisième réunion tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 31 mai 2023, le Comité Directeur Conjoint, décide de ce qui suit :

Session 1 : Bilan 2022 de la mise en œuvre du CCDD

Décision # 1 :

Le Comité Directeur Conjoint prend note du rapport annuel 2022 de mise en œuvre du CCDD.

Session 2 : Orientations stratégiques pour la mise en œuvre du CCDD

Décision # 2 :

Le Comité Directeur Conjoint approuve les Plans de Travail Conjoint 2023-2024 et les indicateurs additionnels issus de la liste harmonisée du Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable, et demande de renforcer le dispositif de mesure de l'impact du CCDD sur l'atteinte des ODD.

Décision # 3 :

Pour renforcer la cohérence à travers les huit Groupes de Résultats, le Comité Directeur Conjoint encourage le Système des Nations Unies pour le Développement à rendre opérationnels le plus rapidement possible les programmes conjoints qui lui ont été présentés (liste en Annexe 1).

Décision # 4 :

Le Comité Directeur Conjoint prend note des réalisations 2022 du cadre programmatique conjoint pour la résilience dans la zone Nord-Est, approuve son extension jusqu'en 2024, sa Stratégie de mobilisation des ressources, et demande au SNUD d'explorer la possibilité de mettre en place un fonds fiduciaire pour assurer une cohérence du dispositif de financement.

Décision # 5 :

Le Comité Directeur Conjoint approuve la fusion des Groupes de Résultat 1 et 2 (coprésidence Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME) et invite les présidents et chefs de file à réaliser les revues internes à mi-parcours des Groupes de Résultats d'ici la fin de l'année 2023 selon la méthodologie approuvée.

Session 3 : Autres orientations stratégiques

Décision # 6 :

Le Comité Directeur Conjoint prend note de l'offre d'appui du Système des Nations Unies pour le Développement aux réformes majeures et projets majeurs de la Feuille de Route 2023 des Ministères.

Décision # 7 :

Le Comité Directeur Conjoint remercie le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) pour son offre de service et marque son accord pour intégrer le FENU dans le CCDD en tant qu'agence participante.